

kpmg

Rapport final

**STRUCTURE RECOMMANDÉE DU MODÈLE
D'INTERVENTION SUR LE MARCHÉ POUR LES
MESURES COMMERCIALES**

Préparé pour

Measures Canada
11, avenue Holland, bureau 513
Ottawa (Ontario)
K1A 0C9

Att. de: Mme Sonia Roussy
Vice-présidente
Développement des programmes
(613) 952-4285

Présenté par

Geoff Golder
Président

Michael Kelly
Partenaire

Garry Sears
Partenaire

45400/GG/jm/wpd

Table des matières

I	Introduction	1
II	But global de l'évaluation du marché et du modèle d'intervention	2
	A. Contexte	2
	B. Questions à traiter	3
	C. But du modèle	3
	D. Principes directeurs	4
III	Processus anticipé pour la mise en oeuvre du modèle	7
	A. Aperçu général du modèle conceptuel	7
	B. Sélection des secteurs qui dépendent des mesures	10
IV	Structure recommandée du modèle	13
	A. Critères relatifs à la détermination du niveau d'intervention	13
	B. Importance relative des critères d'évaluation	22
	C. Cueillette de données	22
	D. Niveaux génériques d'intervention	26
	E. Lignes directrices régissant l'évaluation des contrôles météorologiques au sein des secteurs	28
	F. Consultation des intéressés pour déterminer le niveau d'intervention acceptable	30

Annexe A — Feuilles de travail illustrant la mise en oeuvre des critères d'évaluation

I

Introduction

Mesures Canada souhaite évaluer le degré d'intervention requis dans des secteurs commerciaux particuliers du Canada afin d'assurer des mesures commerciales équitables et exactes des produits et services. L'intervention peut aller de vérifications périodiques visant à confirmer que les contrôles métrologiques existants sont adéquats et appropriés jusqu'à une intervention directe de Mesures Canada afin de s'assurer de la précision des appareils et de mettre en vigueur les exigences de conformité.

Le présent rapport présente et définit un modèle recommandé pour l'évaluation des secteurs commerciaux qui dépendent de la mesure. Ce modèle permet de classer les secteurs commerciaux en fonction d'un besoin apparent d'intervention réglementaire, d'évaluer le degré de contrôle métrologique existant à l'intérieur de chaque secteur et de déterminer le niveau d'intervention le plus approprié de Mesures Canada dans chaque secteur de l'économie. Ce modèle, appelé modèle d'intervention du marché, a fait l'objet de plusieurs revues et remaniements et résulte des intrants fournis par Mesures Canada et de la rétroaction obtenue des intéressés sélectionnés pour représenter divers secteurs qui dépendent de la mesure.

Dans le présent rapport, nous commençons par expliquer l'objectif global du modèle et son utilisation prévue. Puis nous décrivons la structure du modèle recommandé et définissons chacun des composants en fournissant à l'appui des exemples de sa mise en oeuvre dans plusieurs secteurs commerciaux.

II

But global du modèle d'intervention et de l'évaluation du marché

A. Contexte

Mesures Canada est un organisme de service spécial relevant d'Industrie Canada qui a été créé en août 1996 et qui s'est vu confier la mission de : « . . . veiller à l'équité et à l'exactitude des mesures lorsque le commerce des biens et services est fondé sur la mesure de manière à contribuer à l'existence d'un marché juste et compétitif pour tous les Canadiens ». L'organisme est chargé d'administrer et d'appliquer la *Loi sur les poids et mesures* et la *Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz*. À cette fin, il offre six types de services :

- **Élaboration de règles et d'exigences régissant des mesures exactes et équitables** lorsque des produits et services sont échangés en fonction d'une mesure.
- **Étalonnage et certification des étalons de mesure** associés à la masse, au volume, à la pression, à la température, à la longueur et aux grandeurs électriques afin d'assurer une base de mesure uniforme pour le commerce national et international.
- **Approbation des appareils de mesure** destinés à être utilisés dans le commerce afin de s'assurer de leur conformité aux exigences juridiques visant la précision des appareils lors de leur utilisation dans le commerce.
- **Inspection et certification** des appareils de mesure approuvés en service - les appareils de pesage et de mesurage, les compteurs de gaz et d'électricité, les systèmes de mesure complexes (ex. le mesurage de la consommation en gaz et en électricité dans les usines industrielles) et les inspections de la quantité nette des marchandises.
- **Résolution de différends** englobant les enquêtes et l'arbitrage lors de différends entre les consommateurs et les fournisseurs d'électricité et de gaz.
- **Accréditation** d'organismes privés et de services publics ayant des systèmes qualité approuvés les autorisant à inspecter certains appareils de mesure, de distribution et de pesage avant leur utilisation dans le commerce.

B. Questions à traiter

Mesures Canada doit concentrer ses ressources limitées dans les secteurs qui représentent le meilleur investissement pour les contribuables canadiens. En conséquence, Mesures Canada propose d'élaborer un modèle permettant de déterminer les niveaux d'intervention les plus appropriés dans chaque secteur de l'économie. Les secteurs qui reposent sur les mesures commerciales seront ainsi évalués et comparés à l'aide d'une série de critères d'évaluation et groupés selon leur besoin relatif d'intervention et selon le type d'intervention qui semble le mieux convenir. Les résultats de cette analyse serviront ensuite de base pour les consultations menées auprès des intéressés du secteur et pour conclure des ententes quant au niveau d'intervention réel qui est à la fois nécessaire et réaliste sur le plan financier.

Dans un premier temps, il faut répondre aux questions générales qui suivent :

- **Une intervention est-elle requise dans un secteur commercial particulier?** Cela dépend de facteurs comme l'importance de la mesure comme base des transactions commerciales, de l'importance du secteur dans l'économie, du risque économique potentiel pour les acheteurs et les vendeurs individuels et d'autres critères dont il est question ci-dessous.
- **Le secteur commercial doit-il faire l'objet d'une intervention allant au-delà de celle qui existe actuellement?** Cela dépend du niveau d'intervention jugé adéquat, des contrôles métrologiques déjà en place ainsi que des mécanismes métrologiques existants pour s'assurer que les contrôles sont bien mis en oeuvre.
- **Quel est le niveau d'intervention requis de la part de Mesures Canada?** Cela dépend du niveau d'intervention jugé nécessaire et de la mesure dans laquelle Mesures Canada ou tout autre organisme satisfait à ces besoins. Si Mesures Canada intervient déjà dans un secteur, il s'agit de déterminer s'il faut maintenir, réduire ou augmenter le degré d'intervention actuel. Par contre, si Mesures Canada n'intervient pas dans un secteur quelconque, il s'agit alors de décider si Mesures Canada devrait intervenir directement ou si un autre organisme devrait intervenir en son nom.

C. But du modèle

Le modèle vise à fournir une base objective permettant de déterminer le niveau d'intervention requis dans un secteur particulier. Quant à savoir quel organisme sera chargé de veiller aux contrôles métrologiques applicables au secteur, c'est une question qui sera abordée après l'évaluation des secteurs, en consultation avec les intéressés du secteur.

De façon générale, ce modèle vise à :

- **Déterminer les secteurs dans lesquels il faut intervenir.** Par tradition, Mesures Canada a axé ses efforts sur des secteurs bien définis comme l'électricité et le gaz et les industries du grain, du transport et des pâtes et papiers. Il est difficile de comprendre pourquoi ces secteurs ont été choisis plutôt que d'autres. Il existe toutefois de nouveaux secteurs où la nécessité de contrôler les activités de mesurage est plus pressante. Mesures Canada doit améliorer son habileté à évaluer les incidences résultant de toute augmentation ou diminution de ses ressources dans tout secteur particulier.
- **Concentrer les ressources dans les secteurs de haute priorité.** Le modèle permettra de déterminer les endroits où consacrer les ressources pour la surveillance des activités de mesurage, c'est-à-dire les secteurs où le besoin d'intervention a été déterminé comme élevé et où les contrôles métrologiques sont insuffisants.
- **Clarifier le rôle de Mesures Canada par rapport à tous les secteurs.** Le modèle permettra de clarifier le rôle que doit jouer Mesures Canada vis-à-vis chaque secteur du marché, à la lumière du niveau d'intervention requis et du rôle que peuvent jouer des groupes de l'industrie et/ou des organismes de réglementation.

D. Principes directeurs

Lors de nos entrevues initiales avec des gestionnaires ciblés de Mesures Canada et lors des ateliers subséquents visant à examiner la base conceptuelle du mode d'évaluation du marché et le modèle d'intervention, nous avons identifié certains principes directeurs à respecter lors de l'élaboration et de la mise en oeuvre du modèle.

1. Assurer l'équité du marché

Le modèle doit assurer l'équité du marché. Il doit indiquer les secteurs où une intervention plus poussée est nécessaire pour assurer l'équité du marché et les autres secteurs où une intervention réduite est possible sans compromettre de façon raisonnable l'équité du marché.

2. Tenir compte des intérêts des consommateurs et de toute dépendance relative

Les intérêts de tous les intervenants d'un secteur commercial, y compris les consommateurs, doivent être considérés lors de l'élaboration du modèle. Les consultations menées dans le cadre du modèle doivent permettre de s'assurer que tous les intéressés ont la chance de formuler des commentaires et de fournir une rétroaction. Il incombe à Mesures Canada de voir à ce que les besoins des consommateurs sont reflétés dans l'élaboration et la mise en oeuvre du modèle.

3. Établir des partenariats avec l'industrie dans la mesure du possible

Mesures Canada ne doit pas intervenir, au-delà d'un niveau d'intervention minimal, si d'autres organismes ou mécanismes en place permettent de contrôler les activités de mesurage et d'assurer l'équité du marché. Idéalement, l'industrie doit jouer un rôle de premier plan dans la surveillance de ses propres activités de mesurage. Il se peut aussi que des organismes provinciaux et municipaux aient déjà des contrôles métrologiques en place ou qu'ils soient en mesure d'offrir ce service sur une base plus économique que Mesures Canada.

4. Appliquer une seule série de critères à tous les secteurs

Tous les secteurs doivent être évalués suivant les mêmes critères afin d'assurer l'uniformité lors de la comparaison des niveaux d'intervention requis d'un secteur à un autre. De la même façon, les facteurs de pondération rattachés aux critères et reflétant l'importance relative de ces derniers doivent être appliqués de manière uniforme à tous les secteurs.

5. Faire preuve de souplesse d'adaptation

Le modèle doit être assez rigoureux pour permettre des changements dans les facteurs servant à déterminer le niveau d'intervention requis, notamment les progrès technologiques, une augmentation de l'auto-réglementation ou des changements dans la chaîne d'approvisionnement.

6. Mesures Canada a un rôle à jouer dans tous les secteurs

Il convient d'utiliser comme prémisse de base que Mesures Canada doit être prêt à intervenir afin de s'assurer que les mesures commerciales sont précises et constantes à l'intérieur de chaque secteur. Le rôle qu'il devra jouer en réalité ou le type d'intervention qu'il devra faire sont déterminés, entre autres, par les conditions qui suivent :

- Le classement des secteurs en fonction du niveau d'intervention requis établi d'après les critères prédéterminés.
- L'aptitude des groupes de l'industrie, ou d'autres organismes, à s'assurer que la précision des mesures commerciales répond aux attentes des intéressés.
- Les coûts que représentent pour Mesures Canada et d'autres participants du secteur les nouvelles façons de faire pour assurer l'exactitude et l'équité des mesures.
- Les possibilités d'harmonisation entre les exigences de Mesures Canada et des pratiques et des exigences métrologiques faisant l'objet de reconnaissance mutuelle au niveau national et international.

Mesures Canada doit, au strict minimum, jouer un rôle dans la surveillance et l'évaluation périodique de l'adéquation des contrôles métrologiques en place dans chaque secteur commercial. Selon les résultats de ces deux activités, Mesures Canada peut entreprendre d'autres activités directement ou faire appel à différents modes de prestation de service, notamment à des organismes d'inspection accrédités. Les différentes combinaisons d'activités d'intervention pouvant être effectuées par Mesures Canada sont décrites plus en détail au chapitre IV du présent rapport.

III

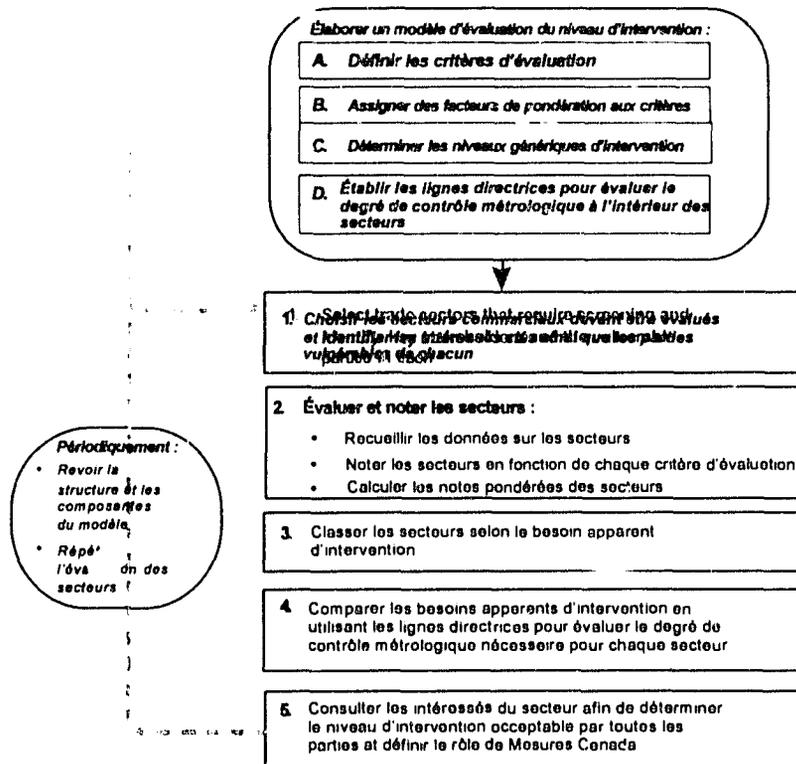
Processus anticipé pour l'application du modèle

A. Aperçu général du modèle conceptuel

Les éléments clés du modèle et les étapes d'application de ce dernier sont identifiés à la figure III-1.

Figure III-1

Étapes clés dans l'application du modèle



Voici les principales étapes de l'élaboration et de l'utilisation du modèle :

- **Élaborer un modèle d'évaluation du niveau d'intervention** — Quatre éléments clés sont requis pour le modèle :
 1. *Critères d'évaluation.* Ces critères peuvent être utilisés pour mesurer et comparer les caractéristiques de chaque secteur où les activités commerciales reposent sur une mesure. Cela comprend deux étapes :
 - Identifier les facteurs pertinents d'après lesquels le secteur peut être évalué. Par facteurs pertinents, on entend notamment : jusqu'à quel point les transactions du secteur dépendent de la mesure, l'importance du secteur pour l'économie, en termes de quantité et d'importance relative des produits et services mesurés, et les risques potentiels associés à des mesures incorrectes.
 - Déterminer une base adéquate pour mesurer les caractéristiques du secteur, c'est-à-dire un moyen de « mesurer » les caractéristiques du secteur qui représentent de façon significative des facettes sous-jacentes ainsi qu'un moyen permettant de différencier les secteurs. Il s'agit de convertir les données relatives aux caractéristiques de performance de divers secteurs en notes sur une échelle d'évaluation qui peut servir à comparer directement différents secteurs d'une façon pratique.
 2. *Pondération de chaque critère.* Certains critères peuvent être considérés plus importants que d'autres lors de la comparaison des secteurs. Cela signifie qu'une pondération, qui augmente (ou diminue) la contribution relative des notes de chaque critère, doit être assignée à chaque critère. Pour calculer la note accordée à chaque secteur, il faut multiplier la note obtenue à chaque critère par le facteur de pondération pertinent et totaliser toutes les notes pour en arriver à une note globale pour chaque secteur.
 3. *Niveaux génériques d'intervention.* En règle générale, plus la note attribuée à un secteur est élevée, plus le besoin en contrôle métrologique dans ce secteur est élevé. Dans le cas de secteurs affichant des notes similaires, cela signifie qu'ils ont des besoins identiques en matière de niveau d'intervention requis.

4. *Lignes directrices pour évaluer le contrôle métrologique à l'intérieur des secteurs.* Les caractéristiques réelles des structures d'intervention peuvent varier entre les secteurs, même si ces derniers obtiennent des notes similaires aux critères d'évaluation. En conséquence, il peut aussi être nécessaire d'évaluer les caractéristiques des contrôles existants et de proposer différentes combinaisons d'activités d'intervention génériques pour chaque secteur. Ces niveaux d'intervention proposés offrent un point de départ aux discussions de Mesures Canada avec les intéressés concernant les changements possibles de niveau ou de méthode d'intervention.

- **Choisir les secteurs commerciaux à évaluer et déterminer les parties vulnérables dans chacun d'eux** — Il faut compiler et tenir à jour une liste principale des secteurs qui dépendent des mesures commerciales. Les codes de la classification type des industries (CTI) de Statistique Canada (ou le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) qui doit remplacer le système CTI) peuvent offrir une base adéquate pour définir les différents secteurs qui dépendent des mesures. La structure des codes CTI fournit une base d'utilisation commune pour définir les secteurs de l'industrie et pour recueillir des statistiques sur la performance du secteur.

Au moment de dresser la liste, il convient également d'identifier les parties vulnérables dans les transactions types qui dépendent de la mesure à l'intérieur des secteurs concernés. Par exemple, dans le secteur des silos à grain (CTI 471) les fermiers qui récoltent le grain dépendent de la précision des balances utilisées dans les silos et représentent donc des parties vulnérables lorsqu'ils livrent leur grain. Plus souvent qu'autrement, ce sont les acheteurs et non les fournisseurs qui sont les plus vulnérables, notamment lorsque les consommateurs se fient aux vendeurs pour assurer l'exactitude de la mesure commerciale qui sous-tend les ventes d'un produit.

- **Évaluer et noter les secteurs** — Les données sur les caractéristiques et la performance des secteurs sélectionnés sont recueillies et utilisées pour calculer les notes de chaque critère.
- **Classer les secteurs** — Les notes attribuées aux critères sont ensuite multipliées par le facteur de pondération pertinent puis additionnées pour obtenir une note globale pour le secteur. Cette note sert ensuite à classer les secteurs d'intérêt selon un ordre d'importance.
- **Évaluer les contrôles métrologiques au sein de chaque secteur** — Le degré de contrôle métrologique existant doit être comparé aux niveaux proposés par le modèle afin d'identifier les secteurs où les contrôles ne semblent pas concorder avec ceux qui sont exigés (trop ou pas assez).

- **Choisir les secteurs nécessitant le plus de changement dans les niveaux d'intervention** — Il convient d'identifier les secteurs nécessitant le plus de changement dans le niveau d'intervention, de préparer des plans pour orienter les consultations avec les intéressés et d'élaborer de nouveaux moyens ou des moyens renouvelés d'intervention qui cadrent avec le mandat de Mesures Canada tout en tenant compte des préoccupations des intéressés. Ces activités devraient commencer par les secteurs ayant un besoin d'intervention le plus pressant, comme en atteste la note obtenue pour le secteur, et présentant le plus grand écart entre le degré de contrôle métrologique existant et le besoin apparent d'intervention.
- **Consulter les intéressés afin de déterminer le degré d'intervention le plus approprié** — Il faut concevoir une approche renouvelée à l'intervention en consultation avec les organismes et les représentants concernés, notamment les fournisseurs, les consommateurs de même que les fabricants d'équipement et tous ceux qui sont touchés par les transactions axées sur les mesures. Il importe d'identifier les secteurs nécessitant le plus de changement dans les niveaux d'intervention et de préparer des plans visant à orienter la consultation avec les intéressés qui aboutira à l'élaboration de nouveaux moyens ou à des moyens renouvelés d'intervention qui cadrent avec le mandat de Mesures Canada et les exigences juridiques tout en tenant compte des préoccupations des intéressés.

B. Sélection des secteurs qui dépendent des mesures

Dans un premier temps, nous avons identifié les secteurs, selon les codes CTI, dont une partie importante des activités commerciales semble axée sur la mesure. Ces secteurs sont énumérés à la figure III-2. Les secteurs où la mesure n'est pas considérée importante sont énumérés à la figure III-3.

Figure III-2
Secteurs qui dépendent de la mesure commerciale

<p>INDUSTRIES DE RESSOURCES</p> <p>01 Industries agricoles 031 Industries de la pêche 04 Exploitation forestière 051 Industries des services forestiers 06 Industries des mines 07 Industries du pétrole brut et du gaz naturel 08 Industries des carrières et sablières</p>	<p>INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES</p> <p>10 Industries des aliments 11 Industries des boissons 12 Industries du tabac 15 Industries des produits en caoutchouc 16 Industries des produits en plastique 17 Industries du cuir et des produits connexes 18 Industries textiles de première transformation 19 Industries des produits textiles 25 Industries du bois 26 Industries du meuble et des articles d'ameublement 27 Industries du papier et produits connexes 28 Imprimerie, édition et industries connexes 29 Industries de première transformation des métaux 302 Industries de la fabrication d'éléments de charpentes métalliques 305 Industries du fil métallique et de ses produits 338 Industries des fils et câbles électriques et de communications 35 Industries des produits minéraux non métalliques 36 Industries des produits raffinés du pétrole et du charbon 37 Industries chimiques 392 Industries de la bijouterie et de l'orfèvrerie</p>	<p>INDUSTRIES DU TRANSPORT, DE L'ENTREPOSAGE ET DES COMMUNICATIONS</p> <p>451-452 Industries du transport aérien 453 Industries du transport ferroviaire 454-455 Industries du transport par eau 456 Industries du camionnage 4581 Industrie du taxi 4592 Industrie des services au commerce transitaire 46 Industries du transport par pipelines 471 Industrie des silos à grains 479 Autres industries d'entreposage et d'emmagasiner 482 Industrie de la transmission des télécommunications 484 Industries des services postaux et services de messagers</p>	<p>COMMERCE DE GROS</p> <p>50 Industries des produits agricoles 51 Industries des produits pétroliers 52 Industries des produits alimentaires, boissons, médicaments et tabac 532 Tissus et articles de mercerie 56 Industries des métaux, matériel de quincaillerie, de plomberie, de chauffage et matériaux de construction 5741 Fournitures pour canalisations électriques et matériaux d'installation électriques 591 Matières de rebuts 592 Papier, et produits du papier 593 Fournitures agricoles 596 Bijoux et montres 597 Produits chimiques d'usage ménager et industriel 5993 Produits forestiers</p>
<p>COMMERCE DE DÉTAIL</p> <p>60 Industries des aliments, boissons et médicaments, commerce de détail 615 Magasins de tissus et de filés 623 Magasins d'accessoires d'ameublement 633 Stations-service 64 Industries des magasins de marchandises diverses 6531 Quincailleries 656 Bijouteries et ateliers de réparation de montres et de bijoux 691 Exploitants de distributeurs automatiques 92 Industrie de la restauration 9654 Location de bateaux et ports de plaisance 992 Services de location d'automobiles et de camions 9991 Parcs et garages de stationnement</p>	<p>SERVICES PUBLICS</p> <p>491 Industrie de l'énergie électrique 492 Industrie de la distribution du gaz 493 Industrie de la distribution d'eau 499 Autres industries de services publics</p>	<p>CONSTRUCTION</p> <p>4214 Travaux d'excavation et de nivellement</p>	

Figure III -3

Secteurs où les mesures commerciales ne semblent pas être importantes

02	Industries des services agricoles
032	Services relatifs à la pêche
033	Piégeage
09	Industries des services miniers
24	Industries de l'habillement
30	Industries de la fabrication des produits métalliques (excl. 302 - Industries de la fabrication d'éléments de charpentes métalliques et 305 - industries du fil métallique et de ses produits)
31	Industries de la machinerie
32	Industries du matériel de transport
33	Industries des produits électriques et électroniques (excl. 338 - industries des fils et câbles électriques et de communications)
39	Autres industries manufacturières (excl. industries de la bijouterie et de l'orfèvrerie)
40-44	Industries de la construction (excl. 4214 - travaux d'excavation et de nivellement)
457	Industries du transport en commun
4589	Autres industries du transport
459	Autres industries des services relatifs au transport
48	Industries des communications et autres industries de services publics (excl. 482 - industries de la transmission des télécommunications et 484 - industries des services postaux et services de messagers)
531	Vêtements, commerce de gros
54	Industries des articles ménagers, commerce de gros
55	Industries des véhicules automobiles, pièces et accessoires

57	Industries des machines, matériels et fournitures, commerce de gros (excl. 5741 - fournitures pour canalisations électriques et matériaux d'installation électrique, commerce de gros)
594	Jouets et articles de loisirs et de sports, commerce de gros
595	Matériel et fournitures photographiques et instruments et accessoires de musique, commerce de gros
598	Marchandise générale, commerce de gros
599	Autres produits, commerce de gros (excl. 5993 - produits forestiers, commerce de gros)
61	Industries des chaussures, vêtements, tissus et filés, commerce de gros (excl. 615 - magasins de tissus et de filés)
62	Industries des meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison, commerce de détail, (excl. 623 - magasins d'accessoires d'ameublement)
63	Industries des véhicules automobiles, pièces et accessoires, ventes et services (excl. 633 - stations-service)
65	Autres industries de magasins de détail (excl. 6531 - quincaillerie, et 656 - bijouteries et ateliers de réparation de montres et de bijoux)
692	Entreprises de vente directe
70 à 76	Industries des intermédiaires financiers et des assurances
77	Industries des services aux entreprises
81 à 84	Industries des services gouvernementaux
85	Industries des services d'enseignement
86	Industries des services de soins, de santé et des services sociaux
91	Industries de l'hébergement
96 à 99	Autres industries de services (excl. 9654 - location de bateaux et ports de plaisance, 992 - services de location d'automobiles et de camions et 9991 - parcs et garages de stationnement)

IV

Structure recommandée du modèle

Le présent chapitre présente la structure que nous recommandons pour l'évaluation du marché et pour le modèle d'intervention. Quatre aspects sont considérés :

- Définition des critères à utiliser pour évaluer les secteurs qui dépendent des mesures commerciales.
- Attribution d'un facteur de pondération à chaque critère pour calculer les notes globales obtenues par les secteurs.
- Description des niveaux génériques proposés d'intervention et de la structure de ces niveaux d'intervention.
- Description des lignes directrices clés utilisées pour évaluer le niveau de contrôle métrologique dans les secteurs.

A. Critères relatifs à la détermination du niveau d'intervention

Les critères exposés dans les sections qui suivent sont le fruit d'un processus itératif d'élaboration et d'essai. Les critères initiaux ont été développés après consultation avec des représentants de Mesures Canada et testés auprès d'un groupe échantillon d'intéressés de divers secteurs, soit lors de groupes de discussion et d'entrevues en personne et au téléphone avec des représentants de plusieurs secteurs commerciaux réglementés et non réglementés dans tout le pays. Les critères ont ensuite été modifiés à la lumière des résultats de ces activités.

Chaque critère d'évaluation comporte trois parties.

1. Définition du critère.
2. Description de la méthodologie à utiliser pour obtenir une note pour le secteur à l'aide d'une échelle d'évaluation à cinq points.
3. Pondération accordée à chaque critère afin de refléter l'importance relative conférée à chaque critère lors du calcul des notes des secteurs. Ces facteurs de pondération sont appliqués de façon uniforme à tous les secteurs.

Des points de démarcation sur les échelles d'évaluation associées aux critères ont été sélectionnés afin d'obtenir une plus grande répartition des notes en fonction des divers niveaux de l'échelle de façon à créer une base raisonnable de différenciation entre les divers secteurs. (En d'autres termes, il s'agit de réduire la possibilité que la majorité des secteurs se retrouvent tous regroupés en un point donné de l'échelle). Dans le cadre de l'examen périodique du modèle et de ses composants, il importe de revoir la répartition des données sur l'échelle d'évaluation afin de déterminer s'il y a lieu d'ajuster les points de démarcation.

Certains secteurs peuvent également comporter des caractéristiques spéciales dont il faut tenir compte lors du processus de détermination du degré approprié d'intervention dans le commerce. Par exemple, certains secteurs sont concentrés dans des régions particulières du pays et jouent donc un rôle beaucoup plus important dans l'économie régionale que nationale. La section 7 ci-dessous comprend d'autres exemples de caractéristiques spéciales.

1. Utilisation des mesures commerciales comme base des transactions commerciales

a) Définition

Jusqu'à quel point les transactions du secteur dépendent de la mesure et d'appareils de mesure fiables.

b) Méthode d'évaluation

Il convient de fonder l'évaluation du secteur sur le pourcentage des ventes ou des achats du secteur, en dollars, qui sont basés sur une mesure.

Une note allant de un à cinq est accordée au secteur suivant l'échelle qui suit :

1. -- 20 % ou moins des ventes ou des achats du secteur.
2. -- 21 - 40 %
3. -- 41 - 60 %
4. -- 61 - 80 %
5. -- 81 - 100 %.

Les données de Statistique Canada qui ventilent les ventes (habituellement présentées comme la valeur et/ou le volume des expéditions, par type de produit) et les achats sont disponibles pour de nombreux secteurs, mais pas tous. Dans les cas où ces données ne sont pas disponibles, il faut déterminer s'il est possible de les obtenir d'autres sources (notamment des associations de l'industrie qui compilent les données pour un secteur donné) ou faire des estimations subjectives. Ces dernières doivent être vérifiées ou testées auprès de gens travaillant dans l'industrie ou chargés de surveiller la performance de cette dernière (p. ex. des représentants d'Industrie Canada pour ces groupes).

2. Importance économique du secteur dans l'économie canadienne

a) Définition

La taille relative du secteur au sein de l'économie canadienne, établie en fonction de la valeur des produits de vente.

Au moment de définir le secteur, il importe de s'assurer qu'un seul cycle de production et de vente est considéré - c'est-à-dire l'achat des intrants pour les produits et services, leur conversion en un produit nouveau ou différent et la vente à un acheteur - afin d'éviter de compter en double. Ce concept sous-tend la définition et la structure du système CTI utilisé par Statistique Canada.

b) Méthode d'évaluation

Les secteurs sont cotés en fonction des produits de vente ou de la valeur des expéditions (ce qui est une approximation assez juste des ventes dans de nombreux secteurs, surtout en fabrication).

Les secteurs sont évalués selon les ventes annuelles comme suit :

1. - ≤ 1 milliard de dollars
2. -- 1 - 5 milliards de dollars
3. -- 5 - 10 milliards de dollars
4. -- 10 - 15 milliards de dollars
5. -- plus de 15 milliards de dollars

3. Risques économiques potentiels pour les parties vulnérables lors des transactions commerciales dans le secteur

a) Définition

Ce critère met l'accent sur les risques économiques potentiels associés aux transactions au sein d'un secteur donné pour les parties vulnérables. Il vise à obtenir une indication de l'importance de ces transactions pour les parties vulnérables en cause.

b) Méthode d'évaluation

Afin de déterminer les risques économiques potentiels, nous proposons de mesurer l'importance relative de la valeur du produit mesuré pour les entreprises ou les ménages à risque.

Dans les cas où l'acheteur est la partie vulnérable, il convient de mesurer l'importance relative de la valeur des achats dans un secteur donné par rapport aux dépenses totales de l'acheteur. Dans les cas où le vendeur est la partie vulnérable, il convient de mesurer l'importance relative de la valeur des ventes par rapport aux recettes totales.

Voici l'échelle que nous proposons pour mesurer ce critère :

1. - 10 % ou moins des transactions des parties vulnérables se trouvent dans le secteur (p. ex. moins de 10 % des dépenses totales des acheteurs représentant des transactions dans le secteur en question).
2. -- 11 - 20 %
3. -- 21 - 30 %
4. -- 31 - 40 %
5. -- Plus de 40 %.

4. Dépendance des parties vulnérables sur la contre-partie pour assurer des mesures exactes

a) Définition

Ce critère vise l'équilibre du pouvoir entre les vendeurs et les consommateurs, en fonction de leur aptitude respective à vérifier la précision des appareils de mesure utilisés pour calculer la valeur du produit. Cette aptitude est tributaire de certaines conditions comme celles qui suivent :

- Si le produit ou le service en question peut être effectivement mesuré de nouveau.
- Les connaissances et l'expertise de la partie vulnérable à l'égard des mesures commerciales.
- Si la partie vulnérable a accès à d'autres sources pour vérifier la mesure en question (ex. utiliser ses propres balances précises ou des balances d'une tierce partie indépendante pour peser un produit et avoir les connaissances requises pour interpréter les résultats de la mesure).
- Leur pouvoir relatif de négociation dans le processus d'achat.

Dans certains secteurs, les vendeurs et les consommateurs possèdent des connaissances et une expertise techniques relativement équivalentes (surtout dans les secteurs de l'industrie caractérisés par un petit nombre de gros acheteurs ou vendeurs). Toutefois, dans d'autres secteurs, il risque d'y avoir une grande disparité entre les parties des transactions de mesure où la partie vulnérable dépend de la contre-partie pour assurer l'exactitude des mesures commerciales. De plus, il peut y avoir des différences marquées dans la dépendance entre différents consommateurs d'un même segment, ex. l'approvisionnement en électricité.

b) Méthode d'évaluation

Comme le laissent sous-entendre les exemples, la dépendance est un phénomène multidimensionnel qui est difficile à mesurer à l'aide de données statistiques publiées. Nous recommandons d'employer une série de questions destinées à mesurer les différents déterminants de la dépendance et d'assigner la note globale au secteur en fonction du profil des réponses.

Voici les questions d'évaluation recommandées :

- 4.1 Les parties vulnérables dépendent-elles de trois contre-parties ou moins, à l'intérieur d'une région géographique type?
- 4.2 Les parties vulnérables sont-elles exposées à des coûts de transition élevés si elles changent de fournisseurs pour leur entreprise - en fonction de la valeur type des transactions? Ainsi, si une entreprise change de fournisseur, doit-elle investir des fonds ou augmenter ses coûts d'exploitation; doit-elle subir une perturbation importante de ses activités; doit-elle assurer la formation de ses employés; doit-elle changer les systèmes d'opérations de production ou de manutention du matériel; ainsi de suite.

[Si la partie vulnérable est incapable de changer de fournisseurs (notamment lorsqu'il y a une seule contre-partie), on accorde automatiquement 5 points à cette question.]
- 4.3 Les parties vulnérables possèdent-elles *uniquement* des connaissances ou des aptitudes *limitées* pour vérifier l'exactitude des produits /services qui sont échangés, en ayant recours à leurs propres ressources ou en faisant appel à une tierce partie (autre que Mesures Canada)?
- 4.4 Y a-t-il des données objectives permettant de croire que l'exactitude des mesures constitue une préoccupation sérieuse pour les parties vulnérables du secteur donné?

Pour répondre aux questions, il faut utiliser les catégories de réponses suivantes et les points indiqués :

Catégories des réponses	Points par question
Oui, avec une incidence sur <u>tous</u> les segments de consommateurs (ou fournisseurs)	5
Oui, avec concentration dans <u>certain</u> s segments principaux de consommateurs (ou fournisseurs) seulement, ou dans certaines régions géographiques	3
Non, ou uniquement dans un nombre limité de cas	1

Le nombre total de points obtenus pour les quatre questions doit être divisé par quatre afin d'obtenir une note de classement (allant de 1 à 5).

5. Taux de conformité

a) Définition

Ce critère porte sur la précision globale des appareils de mesure utilisés dans un secteur ou sur l'exactitude des mesures des marchandises dans un secteur donné.

b) Méthode d'évaluation

Ce critère peut être facilement appliqué dans les secteurs où Mesures Canada intervient directement et pour lesquels Mesures Canada possède de nombreuses données pouvant servir à établir les calculs de conformité. Les évaluations sont effectuées en fonction des définitions de conformité établies par Mesures Canada ou en fonction de normes internationales ou de l'industrie dans les secteurs pour lesquels Mesures Canada n'a pas établi d'exigences adéquates.

Dans les secteurs où Mesures Canada a recours à des tierces parties accréditées pour assurer l'exactitude des mesures ou encore dans ceux où il n'y a aucune intervention, il peut être nécessaire de procéder à des inspections périodiques d'un d'échantillon d'appareils en service ou de prendre les dispositions nécessaires avec les organismes accrédités pour obtenir les données adéquates.

Les secteurs seront notés selon l'échelle suivante :

1. — Un taux de conformité de 90 % ou plus des appareils de mesure ou des marchandises au cours des deux dernières années.
2. — De 80 % à 90 %.
3. — De 70 % à 80 %.
4. — De 60 % à 70 %.
5. — Moins de 60 % ou taux de conformité inconnu ou absence d'exigences de conformité applicables.

6. Constance des mesures et conformité des appareils aux normes établies

a) Définition

Ce critère mesure le degré de conformité des appareils en utilisation avec les normes reconnues régissant la conception et la performance des appareils. Il peut s'agir de normes élaborées par Mesures Canada ou par d'autres autorités reconnues au niveau national ou international.

b) Méthode d'évaluation

Le classement des secteurs qui sont actuellement assujettis à une réglementation par Mesures Canada peut être établi en fonction des données et des renseignements détenus par Mesures Canada. Dans le cas des secteurs qui ne sont pas réglementés à l'heure actuelle, il peut être nécessaire de procéder à un classement plus subjectif fondé sur les renseignements dont dispose le personnel de Mesures Canada et sur des rencontres avec les représentants des secteurs et les fournisseurs des appareils de mesure.

Les secteurs sont notés à l'aide de l'échelle qui suit :

1. – Majorité massive -- 75 % ou plus -- des appareils en service sont conformes aux normes métrologiques canadiennes.
2. – Majorité massive -- 75 % ou plus -- des appareils en service sont conformes à des normes métrologiques établies par d'autres autorités compétentes (ex. internationales, É.-U., Europe, provinciales, municipales).
3. – Majorité massive -- 75 % ou plus -- des appareils en service sont conformes à des normes élaborées et appliquées par des groupes de l'industrie. (Par exemple, American Water Works Association (AWWA) pour les compteurs d'eau.)
4. – Combinaison de normes convenues par l'industrie et d'appareils approuvés en service par certaines entreprises et méthodes et principes de mesurage propres à des entreprises qui peuvent ne pas être uniformes dans tout le secteur.
5. – Aucune norme métrologique officielle pour la majorité massive -- 75 % ou plus -- des appareils en service (c.-à-d. conformes à des méthodes et principes de mesurage établis par l'entreprise).

7. Autres considérations

Il peut être nécessaire de tenir compte des caractéristiques spéciales de secteurs individuels lors de l'évaluation des secteurs et de la sélection des niveaux proposés d'intervention. Ces autres considérations sont résumées à la dernière section de la feuille de travail pour chaque secteur (figure IV-2) mais n'entrent pas en ligne de compte lors de la détermination de la note du secteur.

Voici des exemples de caractéristiques spéciales et d'enjeux dont il faut tenir compte.

- ***Confiance des consommateurs dans l'exactitude des mesures.*** Il est impensable de ne pas tenir compte de la confiance perçue des consommateurs dans la précision et la fidélité des appareils de mesure commerciaux utilisés dans un secteur donné par rapport à la précision réelle de ces derniers. Dans plusieurs cas, les consommateurs confondent leur impression avec la réalité - leur perception de la fiabilité des mesures est influencée par des facteurs qui

ont plus à voir avec la confiance qu'ils ont dans l'organisme qui vend un produit qu'avec la précision des appareils. En d'autres termes, il importe de tenir compte des jugements relatifs au niveau de confiance des consommateurs, en évaluant certaines données dont la tendance des plaintes reçues et/ou le niveau de publicité accordé à l'exactitude ou à l'importance des mesures dans un secteur donné.

- ***Disparités régionales dans l'importance économique des secteurs.*** Les secteurs peuvent avoir une importance économique très élevée au niveau régional et très faible au niveau national. Mesures Canada souhaite adopter une approche uniforme nationale pour déterminer le degré d'intervention nécessaire à l'égard des mesures commerciales. Toutefois, au moment de prendre des décisions sur la répartition des ressources au niveau régional, il peut être nécessaire de tenir compte des disparités régionales lorsqu'il s'agit de déterminer le niveau d'intervention requis et de répartir les ressources.
- ***Disparités régionales dans l'uniformité des règlements métrologiques.*** La réglementation des appareils de mesure et des mesures commerciales par des tierces parties peut varier de façon importante entre les provinces, selon les différences au niveau de l'approche ou de la philosophie entre les gouvernements provinciaux ou les groupes d'auto-réglementation de l'industrie.
- ***Disparités manifestes entre les segments de clients concernant divers critères d'évaluation.*** Par exemple, les différences au chapitre des taux de conformité des appareils entre des gros clients industriels et des petits clients résidentiels dans divers secteurs des services publics, ou des différences au chapitre des niveaux de dépendance des clients entre les acheteurs en gros d'électricité et les acheteurs résidentiels.
- ***Identification des organismes agissant comme tierce partie qui réglementent actuellement l'exactitude des mesures commerciales dans le secteur ou qui prônent l'utilisation de pratiques de mesurage uniformes dans tout le secteur.*** Ces groupes peuvent être des organismes provinciaux ou municipaux, qui peuvent accroître les différences provinciales et municipales en matière d'intervention et d'équité sur le marché ou encore des organismes de l'industrie reconnus par les entreprises oeuvrant dans un secteur particulier.

B. Importance relative des critères d'évaluation

Les critères énoncés dans la Section A n'ont pas tous la même importance dans la détermination d'une note globale pour chaque secteur. À la lumière de nos discussions avec les gestionnaires de Mesures Canada et des consultations avec les intéressés des secteurs sélectionnés, nous avons pondéré les critères d'évaluation selon la figure IV-1.

Figure IV-1
Pondération des critères d'évaluation

1.	Utilisation des mesures commerciales comme base des transactions commerciales	20
2.	Importance économique du secteur dans l'économie canadienne	20
3.	Risques économiques potentiels pour les parties vulnérables lors des transactions commerciales dans le secteur	20
4.	Dépendance des parties vulnérables sur la contre-partie pour assurer des mesures exactes	20
5.	Taux de conformité	10
6.	Constance des mesures et conformité des appareils aux normes établies	<u>10</u>
		<u>100</u>

Pour chaque secteur évalué, il faut multiplier la note obtenue à chaque critère par le facteur de pondération pertinent puis les additionner afin d'obtenir une note totale (maximum de 500). À la fin de ce procédé d'évaluation, les secteurs seront classés en ordre selon la note totale pondérée qu'ils auront obtenue.

C. Cueillette des données

Les données aux fins d'analyse doivent être obtenues de différentes sources :

- Les séries de données compilées par Statistique Canada et d'autres organismes gouvernementaux.
- Les systèmes internes de Mesures Canada (p. ex. les données sur les taux de conformité).
- Possiblement, les données recueillies et publiées par des groupes de l'industrie.
- Des enquêtes à objectif particulier commandées par Mesures Canada (p. ex. des enquêtes sur la traçabilité ou l'exactitude des mesures dans les secteurs où Mesures Canada n'intervient pas à l'heure actuelle).

La figure IV-2 illustre une feuille de travail pro forma destinée à résumer les renseignements ayant servi à classer le secteur et à calculer les notes pondérées pour chaque secteur.

La figure IV-3 démontre des résultats obtenus après l'application des critères d'évaluation, en mettant l'accent sur un petit nombre de secteurs prélevés parmi ceux qui utilisent les mesures commerciales comme base de leurs transactions. L'annexe A comprend les feuilles de travail (de la Figure IV-2) utilisées pour obtenir les diverses notes de classement.

Figure IV-2

Feuille de travail pro forma pour l'évaluation des secteurs

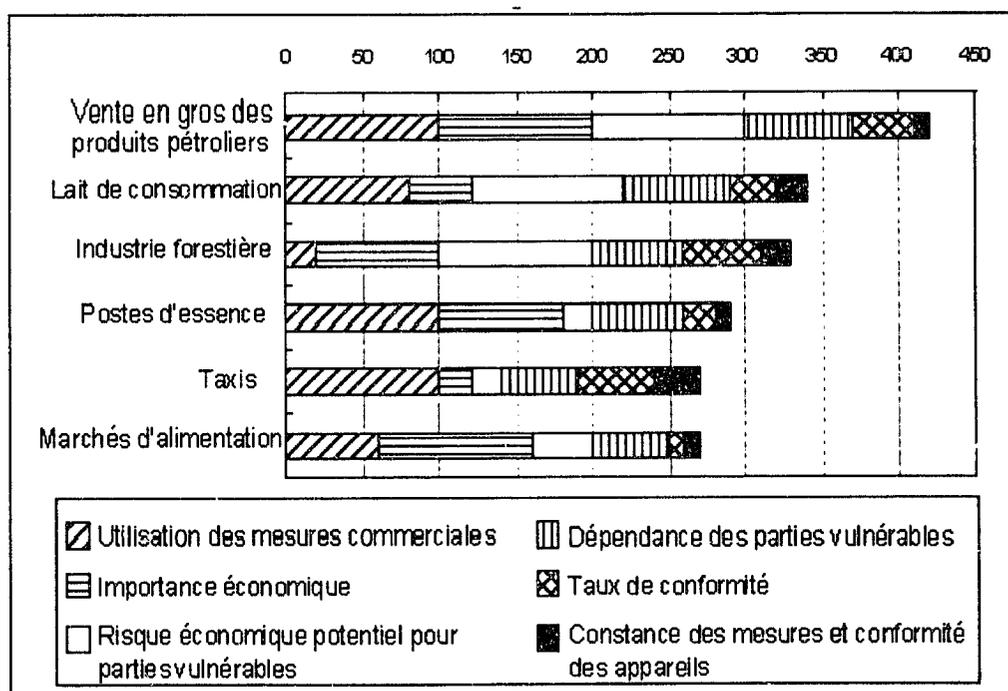
Secteur : Code de classification type des industries : Code correspondant de Mesures Canada :
Partie(s) vulnérable(s) :

	Cote (Max: 5)	Pond.	Note
1. Utilisation des mesures commerciales comme base des transactions commerciales <i>Base de mesurage :</i> <i>Analyse des données :</i> <i>Source(s) des données :</i>		20	
2. Importance économique du secteur dans l'économie canadienne <i>Base de mesurage :</i> <i>Analyse des données :</i> <i>Source(s) des données :</i>		20	
3. Risques économiques potentiels pour les parties vulnérables lors des transactions dans le secteur : <i>Base de mesurage :</i> <i>Analyse des données :</i> <i>Source(s) des données :</i>		20	
4. Dépendance des parties vulnérables sur la contre-partie pour assurer des mesures exactes <i>Base de mesurage :</i> <i>Analyse des données :</i> <i>Source(s) des données :</i>		20	
5. Taux de conformité : <i>Base de mesurage :</i> <i>Analyse des données :</i> <i>Source(s) des données :</i>		10	
6. Constance des mesures et conformité des appareils aux normes établies <i>Base de mesurage :</i> <i>Analyse des données :</i> <i>Source(s) des données :</i>		10	
NOTE TOTALE		100	

Autres considérations :
--

Figure IV-3
Exemple – application des critères d'évaluation

Secteur	Critères d'évaluation						Notes pondérées totales
	Utilisation des mesures commerciales	Importance économique du secteur	Risque économique potentiel pour parties vulnérables	Dépendance des parties vulnérables	Taux de conformité	Constance des mesures et conformité des appareils	
Pondération	(20)	(20)	(20)	(20)	(10)	(10)	
Exploitation forestière (CTI : 041)	1 20	4 80	5 100	3 60	5 50	2 20	330
Industrie du lait de consommation (CTI : 1041)	4 80	2 40	5 100	3.5 70	3 30	2 20	340
Services de taxi (CTI : 4581)	5 100	1 20	1 20	2.5 50	5 50	3 30	270
Produits pétroliers en gros (CTI : 5111)	5 100	5 100	5 100	3.5 70	4 40	1 10	420
Marchés d'alimentation (épiceries) (CTI : 6011)	3 60	5 100	2 40	2.5 50	1 10	1 10	270
Postes d'essence (CTI : 633)	5 100	4 80	1 20	3 60	2 20	1 10	290



D. Niveaux génériques d'intervention

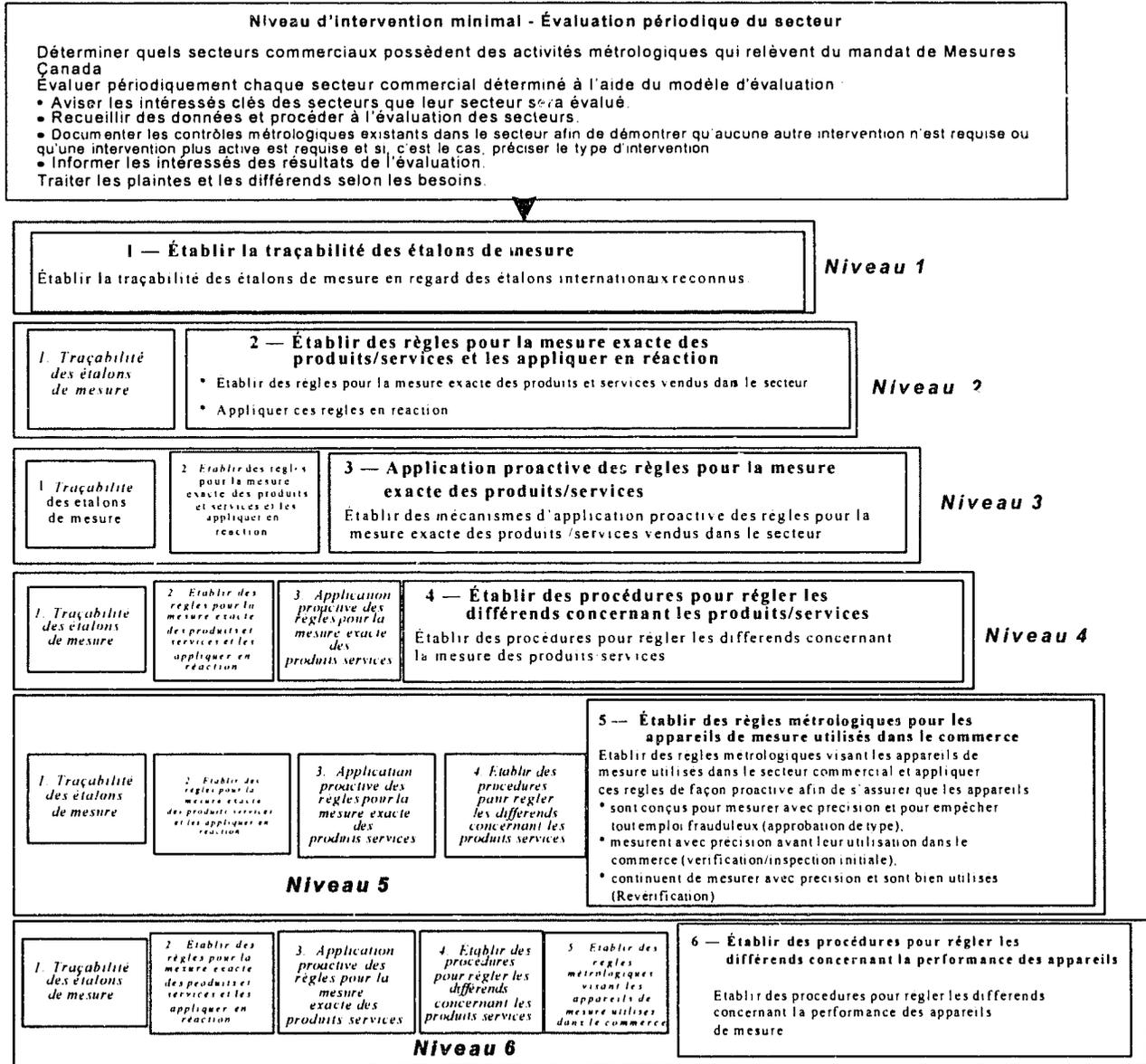
Un troisième élément du processus d'évaluation des secteurs est la détermination du niveau et du type d'intervention par Mesures Canada qui conviennent le mieux.

La figure IV-4 résume l'approche recommandée pour décrire les divers types d'intervention que peut prendre Mesures Canada. Ces niveaux sont présentés en ordre d'après le degré d'intervention directe nécessaire pour assurer des mesures équitables dans le commerce.

Une caractéristique clé de cette approche est la nature cumulative des niveaux d'intervention où les exigences les plus fondamentales, pour obtenir des mesures exactes et fiables dans le commerce, sont traitées en premier. Ainsi, si les mesures commerciales sont importantes dans un secteur - c'est-à-dire si une note élevée est obtenue à l'évaluation des secteurs - il faut alors au moins que la norme de mesurage utilisée soit rattachable à une norme canadienne ou internationale reconnue. Après, selon les caractéristiques des mesures commerciales utilisées dans le secteur en question et les besoins exprimés par les intéressés du secteur, il peut être nécessaire de s'assurer que les types d'intervention suivants sont mis en oeuvre, en partie ou en totalité.

- Établir des règles régissant des mesures équitables pour les produits et les services.
- Appliquer ces règles en réaction ou de façon proactive.
- Établir des règles régissant la performance des appareils.
- Appliquer ces règles en réaction ou de façon proactive.
- Établir et appliquer des mécanismes visant à régler les différends.

Figure IV-4
Niveaux potentiels d'intervention

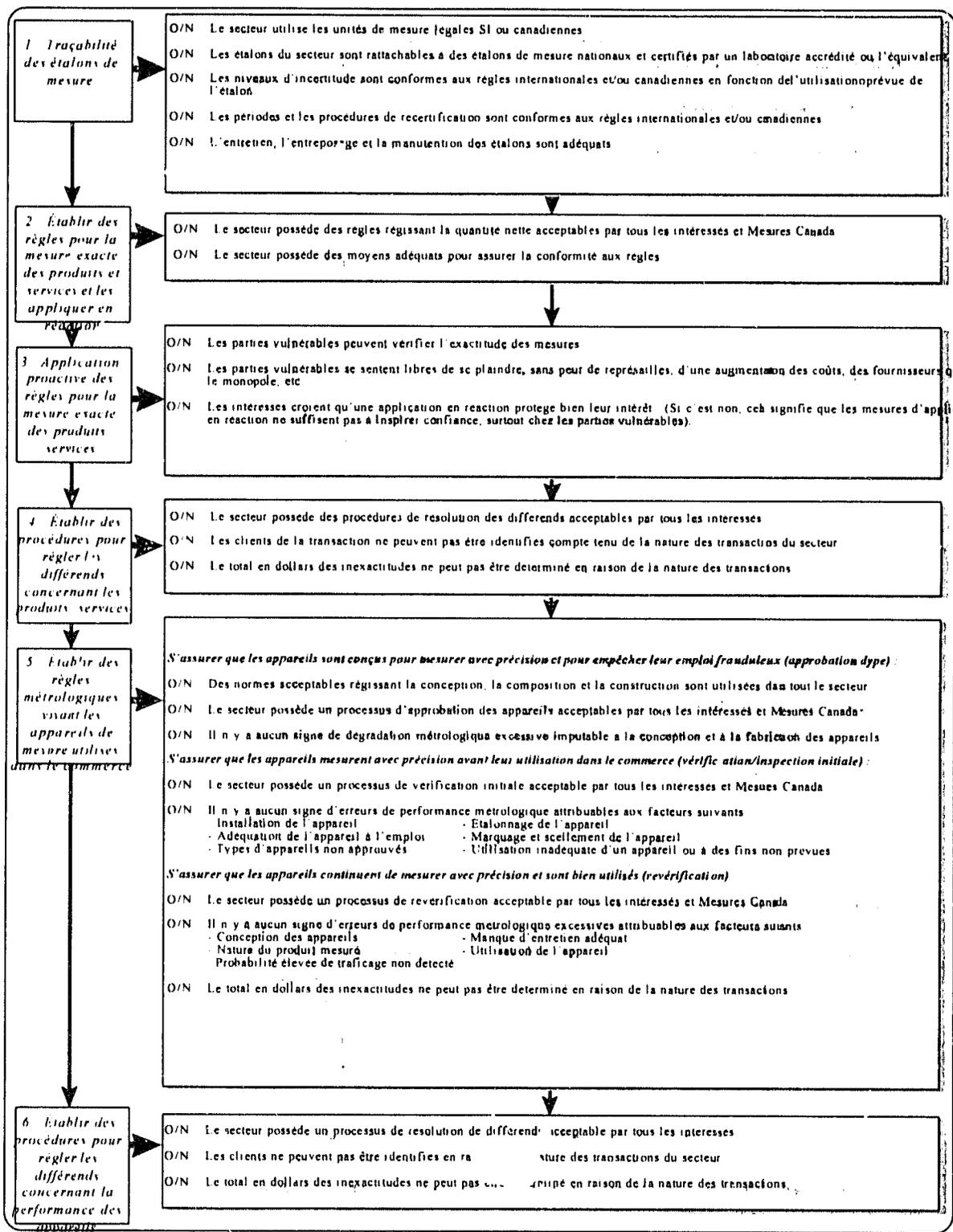


E. Lignes directrices pour évaluer les contrôles métrologiques au sein des secteurs

Le niveau d'intervention approprié à l'intérieur de tout secteur dépend des résultats obtenus aux processus d'évaluation et de classement, du degré existant de contrôle métrologique dans les secteurs, des caractéristiques du commerce dans le secteur et des besoins perçus par les intéressés pour assurer l'équité des mesures et la surveillance et/ou l'intervention de tierce partie.

La figure IV-5 résume les critères clés que Mesures Canada se propose d'utiliser pour déterminer le degré existant de contrôle métrologique et formuler des propositions pour le niveau ou le type appropriés d'intervention dans le secteur. Pour simplifier le processus, les lignes directrices clés à la figure IV-5 sont présentées sous forme d'une liste de questions de contrôle auxquelles il faut répondre «oui/non». Dans le cadre de ce processus, il convient de recueillir les renseignements sur les caractéristiques des activités d'intervention actuelles dans le commerce à l'intérieur des secteurs afin de comparer les contrôles actuels aux lignes directrices établies.

Figure IV-5
Critères d'évaluation des niveaux d'intervention actuels



F. Consultation des intéressés afin de déterminer quel niveau d'intervention est acceptable

Il convient de considérer les niveaux d'intervention proposés dans l'étape antérieure comme un point de départ aux consultations avec les intéressés du secteur et non comme une prescription structurée des actions que doit prendre Mesures Canada. Dans leur rétroaction relative à la version préliminaire du modèle, les intéressés des secteurs qui ont été consultés au cours de l'été de 1997 ont démontré clairement qu'ils appuyaient le modèle d'évaluation du marché et d'intervention comme outil de planification des ressources mais non comme un remplaçant de la consultation des intéressés des différents secteurs.

Quant à déterminer *qui* doit entreprendre les activités d'intervention (Mesures Canada, les groupes de l'industrie, les organismes de conformité des mesures accrédités, les autres niveaux du gouvernement, etc.), il faudra régler la question lors des négociations avec chaque secteur se déroulant entre Mesures Canada, l'industrie et les groupes de clients. Les résultats du modèle d'intervention - soit le classement des secteurs et l'analyse des caractéristiques d'intervention - doivent servir de prémisses à de telles négociations.

Puis, une fois les négociations terminées, il sera peut-être nécessaire de revoir les lois et règlements applicables afin d'appuyer le niveau d'intervention jugé approprié.

Annexe A

***Feuilles de travail illustrant la mise en oeuvre des
critères d'évaluation***

Secteur : Exploitation forestière

Code de classification type des industries : 041 (À l'avenir code SCIAN Canada : 113311 - Exploitation forestière (sauf contrat)

Code correspondant de Mesures Canada : 0702

Partie(s) vulnérable(s) : Entrepreneurs forestiers indépendants fournissant des billes à des moulins

	Cote (Max: 5)	Pond.	Note
1. Utilisation des mesures commerciales comme base des transactions commerciales Base du mesurage : Paiements à des entrepreneurs forestiers indépendants, mesurés en pourcentage des dépenses totales pour matériaux et fournitures, carburant et électricité, et salaires. Analyse des données : En 1994, les paiements aux entrepreneurs indépendants par des établissements de l'industrie se chiffrent à 1230.7 millions de dollars (excluant les paiements par les petits établissements pour lesquels il n'existe pas de données) – 15.3% des dépenses totales de 8033.2 millions de dollars. Cote : 1 – 20 % ou moins des dépenses. Source(s) des données : Publ. de Statistique Canada n° 25-201-XPB, <i>Exploitation forestière, 1994</i>	1	20	20
2. Importance économique du secteur dans l'économie canadienne Base du mesurage : Valeur des expéditions des produits de propre fabrication en 1994. Analyse des données : Valeur de 1994 : 10 144.8 millions de dollars. Cote : 4 – 10 001-15 000 millions de dollars. Source(s) des données : Publ. de Statistique Canada n° 25-201-XPB, <i>Exploitation forestière, 1994</i>	4	20	80
3. Risque économique potentiel pour les parties vulnérables lors des transactions commerciales du secteur Base du mesurage : Estimation subjective de la proportion des revenus des entrepreneurs forestiers correspondant à la vente des billes. Analyse des données : Cote : 5 – Plus de 40 % (estimation subjective) Source(s) des données : Aucune donnée disponible.	5	20	100
4. Dépendance des parties vulnérables sur la contre-partie pour assurer des mesures exactes Base du mesurage : Application subjective des questions d'évaluation. Analyse des données : Parties vulnérables dépendent de 3 contre-parties ou moins à l'intérieur de la même région géographique? – «Oui» pour toutes les régions géographiques – 5. Parties vulnérables exposées à des coûts de transition élevés? – «Oui» dans certains cas (selon la proximité) – 3. Parties vulnérables ont une capacité limitée pour vérifier l'exactitude des mesures? – «Non» – 1. Il y a lieu de croire que l'exactitude des mesures est une préoccupation pour les parties vulnérables? – «Ou», (concentration en C.-B., mais aussi une source de préoccupation dans les autres provinces) – 3. Cote : $(5+3+1+3)/4 = 3$ Source(s) des données : Évaluation subjective fondée sur entrevue avec la Central Interior Logging Association (C.-B.)	3	20	60
5. Taux de conformité des appareils en service Base du mesurage : Données de Mesures Canada sur les taux de conformité pour 1995-1996. Analyse des données : Taux de conformité – appareils en service : 57.9%. Cote : 5 – < 60 %. Source(s) des données : PICASSO, Rapport du taux de conformité pour les types d'établissements - types d'inspection 3, 4, 5, 6 et 9	5	10	50
6. Constance des mesures et conformité des appareils aux normes établies Base du mesurage : Évaluation subjective, fondée sur le jugement de Mesures Canada, - degré d'utilisation de méthodes de mesure constantes à l'intérieur des secteurs et degré de conformité des appareils aux normes métrologiques canadiennes, internationales ou convenues dans l'industrie. Analyse des données : Cote de 4 employés de Mesures Canada – 1, 1, 1 et 1. Cote moyenne: 1.75, arrondie à 2. Source(s) des données : Évaluations subjectives de Mesures Canada.	2	10	20
NOTE TOTALE	20		330

Autres considérations:

Secteur : Industrie du lait de consommation

Code de classification type des industries : 1041 (À l'avenir code SCIAN Canada : 311511 - Fabrication du lait de consommation)

Code correspondant de Mesures Canada : 0114

Partie(s) vulnérable(s) : Exploitants de ferme laitière fournissant le lait aux usines de traitement

	Cote (Max: 5)	Pond.	Note
1. Utilisation des mesures commerciales comme base des transactions commerciales <i>Base du mesurage :</i> Achats de «lait et de crème, non concentrés, ni additionnés de sucre ou autre édulcorant» (code de classification des produits : 04.01), mesurés en pourcentage des dépenses en matériaux et fournitures, carburant et électricité, et salaires. <i>Analyse des données :</i> En 1994, l'achat de lait et crème correspond à 1 864.7 million de dollars – 65.3 % des dépenses totales de 2 855.0 millions de dollars. Cote : 4 – 61-80 % ou moins des dépenses. <i>Source(s) des données :</i> Pub. de Statistique Canada n° 32-250-XPB, <i>Industries des aliments, 1994.</i>	4	20	80
2. Importance économique du secteur dans l'économie canadienne <i>Base du mesurage :</i> Valeur des expéditions de produits de propre fabrication en 1994. <i>Analyse des données :</i> Valeur 1994 : 3 395.2 millions de dollars. Cote : 2 – 10,01-5,000 millions de dollars. <i>Source(s) des données :</i> Pub. de Statistique Canada n° 32-250-XPB, <i>Industries des aliments, 1994.</i>	2	20	40
3. Risque économique potentiel pour les parties vulnérables lors des transactions commerciales du secteur <i>Base du mesurage :</i> Proportion des revenus des exploitants de ferme laitière correspondant à la vente du lait et de crème. <i>Analyse des données :</i> Revenu moyen par ferme provenant de la vente de produits laitiers (incluant les subventions) de 139 142 \$ en 1994, ce qui représente 78.2 % des revenus agricoles moyens de 177 594 \$. Cote : 5 – plus de 40 %. <i>Source(s) des données :</i> Agriculture et Agro-alimentaire Canada, <i>Vue d'ensemble des revenus agricoles selon le type de ferme, Canada, 1994.</i>	5	20	100
4. Dépendance des parties vulnérables sur la contre-partie pour assurer des mesures exactes <i>Base du mesurage :</i> Application subjective des questions d'évaluation. <i>Analyse des données :</i> Parties vulnérables dépendent de 3 contre-parties ou moins à l'intérieur de la même région géographique? – «Oui» pour toutes les régions géographiques – 5. Parties vulnérables exposées à des coûts de transition élevés? – «Oui», mais varie selon la région/l'emplacement – 3. Parties vulnérables ont une capacité limitée pour vérifier l'exactitude des mesures? – Aucune information disponible, suppose que «Oui» dans certaines régions – 3. Il y a lieu de croire que l'exactitude des mesures est une préoccupation pour les parties vulnérables? – Aucune information disponible, suppose que «Oui», dans certaines régions -3. Cote : $(5+3+3+3)/4 = 3.5$ <i>Source(s) des données :</i> Évaluation subjective.	3.5	20	70
5. Taux de conformité des appareils en service <i>Base du mesurage :</i> Données de Mesures Canada sur les taux de conformité pour 1995-1996. <i>Analyse des données :</i> Taux de conformité – appareils en service : 77.1 %. Cote: 3 – 70 % - 80%. <i>Source(s) des données :</i> PICASSO, <i>Rapport du taux de conformité pour les types d'établissements - types d'inspection 3, 4, 5, 6 et 9</i>	3	10	30
6. Constance des mesures et conformité des appareils aux normes établies <i>Base du mesurage :</i> Évaluation subjective, fondée sur le jugement de Mesures Canada, - degré d'utilisation de méthodes de mesure constantes à l'intérieur des secteurs et degré de conformité des appareils aux normes métrologiques canadiennes, internationales ou convenues dans l'industrie. <i>Analyse des données :</i> Cote de 4 employés de Mesures Canada – 1, 1, 1-2 et 3. Cote moyenne: 1.625, arrondie à 2. <i>Source(s) des données :</i> Évaluations subjectives de Mesures Canada.	2	10	20
NOTE TOTALE	19.5		340

Autres Considérations:

Secteur : Industrie du taxi

Code de classification type des industries : 4581 (À l'avenir code SCIAN Canada : 485310 Service de taxi)

Code correspondant de Mesures Canada : (Aucun code assigné)

Partie(s) vulnérable(s) : Passagers

	Cote (Max: 5)	Pond.	Note
1. Utilisation des mesures commerciales comme base des transactions commerciales <i>Base du mesurage :</i> Pourcentage des ventes par les exploitants qui dépendent de la mesure (ex. course chronométrée). <i>Analyse des données :</i> Typiquement, les tarifs imposés par les exploitants sont basés sur une combinaison de tarifs minutés et de tarifs fixes. Certaines régions ont des tarifs fixes (basés sur les zones). Aucune donnée n'est publiée sur la répartition des revenus - notre estimation subjective est que plus de 80 % des revenus proviennent de tarifs minutés. Cote: 5 - 81 - 100%. <i>Source(s) des données :</i> (Aucune donnée disponible)	5	20	100
2. Importance économique du secteur dans l'économie canadienne <i>Base du mesurage :</i> Revenu d'exploitation total estimé. <i>Analyse des données :</i> Un sondage de 1990 portant sur les dépenses des ménages a démontré que les ménages qui ont eu recours à des taxis pendant la période du sondage ont dépensé en moyenne 130 \$; 36.2 % des ménages utilisent des taxis. Le nombre de ménages estimé en 1990 est de 9 624 millions, ce qui donne un revenu annuel total de 436 millions de dollars. (Nota : les chiffres de revenus ne tiennent pas compte des entreprises qui utilisent les taxis - la proportion des ménages ayant recours aux taxis est surestimée étant donné que le sondage a été mené dans des zones métropolitaines). Cote : 1 - 1000 million de dollars ou moins. <i>Source(s) des données :</i> Pub. de Statistique Canada n° 62-554, <i>Dépenses des familles au Canada, 1990</i>	1	20	20
3. Risque économique potentiel pour les parties vulnérables lors de transactions dans le secteur <i>Base du mesurage :</i> Proportion des dépenses totales courantes des ménages correspondant aux courses en taxi. <i>Analyse des données :</i> Les dépenses annuelles moyennes courantes pour tous les ménages se chiffrent à 33 095 \$ en 1990. Les dépenses annuelles moyennes des 36.2 % des ménages utilisant les taxis sont de 130 \$. En supposant que ces ménages ont aussi des dépenses annuelles courantes de 33 095 \$, la proportion des dépenses à risque est de 0,4 %. Cote : 1 - 10% ou moins des dépenses totales. <i>Source(s) des données :</i> Pub. de Statistique Canada n° 62-555, <i>Dépenses des familles au Canada, 1990</i>	1	20	20
4. Dépendance des parties vulnérables sur la contre-partie pour assurer des mesures exactes <i>Base du mesurage :</i> Application subjective des questions d'évaluation. <i>Analyse des données :</i> Parties vulnérables dépendent de 3 contre-parties ou moins à l'intérieur de la même région géographique? - «Non» - 1. Parties vulnérables exposées à des coûts de transition élevés? - «Non» - 1. Parties vulnérables ont une capacité limitée pour vérifier l'exactitude des mesures? - «Oui» dans toutes les régions - 5. Il y a lieu de croire que l'exactitude des mesures est une préoccupation pour les parties vulnérables? - «Oui» dans certaines régions et/ou segments de clients - 3 Cote : $(1+1+5+3)/4 = 2.5$ <i>Source(s) des données :</i> Évaluation subjective.	2.5	20	50
5. Taux de conformité des appareils en service <i>Base du mesurage :</i> Aucune donnée disponible, cote appliquée par défaut. <i>Analyse des données :</i> Cote par défaut : 5 - moins de 60 % ou aucune exigence de conformité applicable établie par Mesures Canada. <i>Source(s) des données :</i> Aucune donnée disponible sur les taux de conformité.	5	10	50
6. Constance des mesures et conformité des appareils aux normes établies <i>Base du mesurage :</i> Évaluation subjective, fondée sur le jugement de Mesures Canada, - degré d'utilisation de méthodes de mesure constantes à l'intérieur des secteurs et degré de conformité des appareils aux normes métrologiques canadiennes, internationales ou convenues dans l'industrie. <i>Analyse des données :</i> Cotes par 4 employés de Mesures Canada - 3, 2, 3 et 3. Cote moyenne : 2,75 arrondie à 3. <i>Source(s) des données :</i> Évaluations subjectives de Mesures Canada.	3	10	30
NOTE TOTALE	17.5		270

Autres considérations :

Secteur : Produits pétroliers, commerce de gros

Code de classification type des industries : 5111 (À l'avenir code SCIAN Canada : 412110 - Grossistes et distributeurs de produits pétroliers; 454310 - Vendeurs de carburant)

Code correspondant de Mesures Canada : 0208

Partie(s) vulnérable(s) : Exploitants de stations-service

	Cote (Max: 5)	Pond.	Note
1. Utilisation des mesures commerciales comme base des transactions commerciales <i>Base du mesurage :</i> Ventes de produits achetés pour revendre à son compte, mesurées en pourcentage du revenu d'exploitation total. <i>Analyse des données :</i> En 1993, ventes des produits achetés pour revente à son compte se chiffrent à 31 802 millions de dollars – 99,2 % du revenu d'exploitation total de 32 048 millions de dollars. Cote: 5 – 81-100% ou moins des ventes du secteur. <i>Source(s) des données :</i> Pub. de Statistique Canada n° 63-236, <i>Commerces de gros et de détail au Canada, 1993.</i>	5	20	100
2. Importance économique du secteur dans l'économie canadienne <i>Base du mesurage :</i> Valeur des revenus d'exploitation en 1993. <i>Analyse des données :</i> Valeur en 1993 : 32 048 millions de dollars. Cote : 5 – > 15 000 millions de dollars. <i>Source(s) des données :</i> Publ. de Statistique Canada n° 63-236, <i>Commerces de gros et de détail au Canada, 1993</i>	5	20	100
3. Risque économique potentiel pour les parties vulnérables lors des transactions dans le secteur <i>Base du mesurage :</i> Proportion des dépenses totales des exploitants de stations-service résultant de l'achat de l'essence. <i>Analyse des données :</i> Ventes moyennes de produits pétroliers aux exploitants de stations-service évaluées à 10 397 millions de dollars en 1993. Dépenses d'exploitation (coût des produits vendus, salaires des employés et autres dépenses (excluant dépréciation)) pour les stations-servie totalisent 13 614 millions de dollars en 1993, ce qui correspond à une proportion de 76,4 %. Cote: 5 - > 40%. <i>Source(s) des données :</i> Pub. de Statistique Canada n° 63-236, <i>Commerces de gros et de détail au Canada, 1993.</i>	5	20	100
4. Dépendance des parties vulnérables sur la contre-partie pour assurer des mesures exactes <i>Base du mesurage :</i> Application subjective des questions d'évaluation. <i>Analyse des données :</i> Parties vulnérables dépendent de 3 contre-parties ou moins à l'intérieur de la même région géographique? – «Oui» – 5. Parties vulnérables exposées à des coûts de transition élevés? – «Non» – 1. Parties vulnérables ont une capacité limitée pour vérifier l'exactitude des mesures? – Aucune donnée disponible, suppose que «Oui» dans certaines régions – 3. Il y a lieu de croire que l'exactitude des mesures est une préoccupation pour les parties vulnérables? – "Oui" - 5. Cote : $(5+1+3+5)/4 = 3.5$ <i>Source(s) des données :</i> Évaluation subjective.	3.5	20	70
5. Taux de conformité des appareils en service <i>Base du mesurage :</i> Données de Mesures Canada sur les taux de conformité pour 1995-1996. <i>Analyse des données :</i> Taux de conformité – appareils en service : 67.5 %. Note : 4 – 60 - 70 %. <i>Source(s) des données :</i> PICASSO, <i>Rapport</i> du taux de conformité pour les types d'établissements - types d'inspection 3, 4, 5, 6 et 9	4	10	40
6. Constance des mesures et conformité des appareils aux normes établies <i>Base du mesurage :</i> Évaluation subjective, fondée sur le jugement de Mesures Canada, - degré d'utilisation de méthodes de mesure constantes à l'intérieur des secteurs et degré de conformité des appareils aux normes métrologiques canadiennes, internationales ou convenues dans l'industrie. <i>Analyse des données :</i> Cote de 4 employés de Mesures Canada – 2-3, 1, 1, 1. Cote moyenne : 1.375, arrondie à 1. <i>Source des données :</i> Évaluations subjectives de Mesures Canada.	1	10	10
NOTE TOTALE	23.5		420

Autres considérations :

Secteur : Magasins d'alimentation (épiceries)

Code de classification type des industries : 6011 (À l'avenir code SCIAN Canada : 445110 - Supermarchés et autres épiceries (sauf dépanneurs))

Code correspondant de Mesures Canada : 0101

Partie(s) vulnérable(s) : Consommateurs

	Cote (Max: 5)	Pond.	Note
1. Utilisation des mesures commerciales comme base des transactions commerciales <i>Base du mesurage :</i> Dépenses moyennes pour des produits alimentaires typiquement emballés et vendus au poids au point de vente - viande (non en conserve), poisson et produits de la mer (non en conserve), fromage, fruits frais et légumes frais, en pourcentage des dépenses totales. <i>Analyse des données :</i> Les dépenses annuelles en aliments par famille au Canada sont de 75.94 \$ par semaine en 1992 (aliments achetés des magasins; locaux et excursions d'un jour) dont 60,91 \$ (80,2 %) sont dépensés dans les supermarchés. 33,82 \$ (44,5 %) des 75,94 \$ sont dépensés pour les aliments susmentionnés. Cote: 3 - 41 - 60%. <i>Source(s) des données :</i> Pub. de Statistique Canada n° 62-554, <i>Dépenses alimentaires des familles au Canada, 1992.</i>	3	20	60
2. Importance économique du secteur dans l'économie canadienne <i>Base du mesurage :</i> Revenu d'exploitation total - supermarchés et épiceries. <i>Analyse des données :</i> Valeur en 1993 : 47 773 millions de dollars. Cote : 5 -> de 15 000 millions de dollars. <i>Source(s) des données :</i> Pub. de Statistique Canada n° 63-236, <i>Commerces de gros et de détail au Canada.</i>	5	20	100
3. Risque économique potentiel pour les parties vulnérables lors des transactions dans le secteur <i>Base du mesurage :</i> Proportion des dépenses totales courantes des ménages correspondant aux aliments. <i>Analyse des données :</i> Les dépenses alimentaires moyennes annuelles des ménages se chiffraient à 4165 \$ en 1990 du total des dépenses totales courantes de 33 095 \$, (soit 12.6 %). Cote : 2 - 11 - 20 % des dépenses totales. <i>Source(s) des données :</i> Pub. de Statistique Canada n° 62-555, <i>Dépenses alimentaires des familles au Canada, 1990.</i>	2	20	40
4. Dépendance des parties vulnérables sur la contre-partie pour assurer des mesures exactes <i>Base du mesurage :</i> Application subjective des questions d'évaluation. <i>Analyse des données :</i> Parties vulnérables dépendent de 3 contre-parties ou moins à l'intérieur de la même région géographique? - «Non» - 1. Parties vulnérables exposées à des coûts de transition élevés? - «Non» - 1. Parties vulnérables ont une capacité limitée pour vérifier l'exactitude des mesures? - «Oui», dans toutes les régions. - 5. Il y a lieu de croire que l'exactitude des mesures est une préoccupation pour les parties vulnérables? - «Oui», dans certaines régions et/ou segments de clients - 3. Cote : $(1+1+5+3)/4 = 2.5$ <i>Source(s) des données :</i> Évaluation subjective.	2.5	20	50
5. Taux de conformité des appareils en service <i>Base du mesurage :</i> Données de Mesures Canada sur les taux de conformité pour 1995-1996. <i>Analyse des données :</i> Taux de conformité - appareils en service : 86,3 %. Cote : 1 - 90 % ou plus. <i>Source(s) des données :</i> PICASSO, <i>Rapport</i> du taux de conformité pour les types d'établissements - types d'inspection 3, 4, 5, 6 et 9	1	10	10
6. Constance des mesures et conformité des appareils aux normes établies <i>Base du mesurage :</i> Évaluation subjective, fondée sur le jugement de Mesures Canada, - degré d'utilisation de méthodes de mesure constantes à l'intérieur des secteurs et degré de conformité des appareils aux normes métrologiques canadiennes, internationales ou convenues dans l'industrie. <i>Analyse des données :</i> Cote de 4 employés de Mesures Canada - 1, 1, 1 et 1. Cote moyenne : 1. <i>Source(s) des données :</i> Évaluations subjectives de Mesures Canada.	1	10	10
NOTE TOTALE	13.5		270

Autres considérations :

Secteur : Stations-service

Code de classification type des industries : 633 (À l'avenir code SCIAN Canada : 447110 - Stations-service (essence) et dépanneurs; 447190 - Autres stations-service; ou 811199 - Tous les autres ateliers de réparation et d'entretien pour véhicules automobiles)

Code correspondant de Mesures Canada : 0201

Partie(s) vulnérable(s) : Acheteurs d'essence au détail

	Cote (Max: 5)	Pond.	Note
1. Utilisation des mesures commerciales comme base des transactions commerciales <i>Base du mesurage :</i> Évaluation subjective étant donné qu'une ventilation des ventes n'est pas disponible, ce qui empêche de calculer l'importance des ventes qui dépendent des mesures - essence et certains produits alimentaires par les stations-service et les dépanneurs qui leur sont jumelés. <i>Analyse des données :</i> Cote : 5 - 81 - 100 % des ventes dépendent des mesures (estimation) <i>Source(s) des données :</i> Aucune ventilation des données n'est disponible.	5	20	100
2. Importance économique du secteur dans l'économie canadienne <i>Base du mesurage :</i> Revenu d'exploitation total, 1993 <i>Analyse des données :</i> valeur de 1993 : 14 451 millions de dollars. Cote: 4 - 10 001- 15 000 millions de dollars. <i>Source(s) des données :</i> Pub. de Statistique Canada n° 63-236, <i>Commerces de gros et de détail au Canada</i>	4	20	80
3. Risque économique potentiel pour les parties vulnérables lors des transactions dans le secteur <i>Base du mesurage :</i> Proportion des dépenses courantes des ménages correspondant à l'achat d'essence. <i>Analyse des données :</i> Les dépenses moyennes des ménages pour l'achat d'essence en 1990, selon les ménages indiquant des dépenses pour ce produit, sont de 1432 \$ - 4,3 % des dépenses moyennes totales courantes des ménages. Cote : 1 - 10 % ou moins des dépenses totales. <i>Source(s) des données :</i> Pub. de Statistique Canada n° 62-555, <i>Dépenses des familles au Canada</i> .	1	20	20
4. Dépendance des parties vulnérables sur la contre-partie pour assurer des mesures exactes <i>Base du mesurage :</i> Application subjective des questions d'évaluation. <i>Analyse des données :</i> Parties vulnérables dépendent de 3 contre-parties ou moins à l'intérieur de la même région géographique? - «Non» - 1. Parties vulnérables exposées à des coûts de transition élevés? - «Non» - 1. Parties vulnérables ont une capacité limitée pour vérifier l'exactitude des mesures? - «Oui» dans toutes les régions - 5. Il y a lieu de croire que l'exactitude des mesures est une préoccupation pour les parties vulnérables? - «Oui» dans toutes les régions - 5. Cote : $(1+1+5+5)/4 = 3$ <i>Source(s) des données :</i> Évaluation subjective.	3	20	60
5. Taux de conformité des appareils en service <i>Base du mesurage :</i> Données de Mesures Canada sur les taux de conformité pour 1995-1996. <i>Analyse des données :</i> Taux de conformité - appareils en service : 81.1 %. Cote : 2 - 80 - 90 %. <i>Source(s) des données :</i> PICASSO, <i>Rapport du taux de conformité pour les types d'établissements - types d'inspection 3, 4, 5, 6 et 9.</i>	2	10	20
6. Constance des mesures et conformité des appareils aux normes établies <i>Base du mesurage :</i> Évaluation subjective, fondée sur le jugement de Mesures Canada, - degré d'utilisation de méthodes de mesure constantes à l'intérieur des secteurs et degré de conformité des appareils aux normes métrologiques canadiennes, internationales ou convenues dans l'industrie. <i>Analyse des données :</i> Cotes par 4 employés de Mesures - 1, 1, 1 et 1. Cote moyenne : 1. <i>Source(s) des données :</i> Évaluations subjectives de Mesures Canada.	1	10	10
NOTE TOTALE	16		290

Autres considérations :